

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation : 23 août 2022

Étaient présents : Jérémy BENIAÏCHE, Jean-Claude BRUNI, Isabelle CAILLAVET, Daniel CARLET, Mathias HEURTIER, Charles MONTIES, Olivia ROBERDEAU, Jérôme SEGUIN, Jean-Pierre VIC, Gilles ZAUGG.

Excusé : Adrien VIC

Secrétaire de séance : Jean-Claude BRUNI

Ordre du jour :

- **Approbation compte-rendu précédent,**
- **Délibération statuts SDEG,**
- **Travaux de la BEZE,**
- **Projet Miran,**
- **DPE (diagnostic pour étude énergétique)**
- **Adressage,**
- **Corvée communale,**
- **Questions diverses.**

Lecture du PV du conseil municipal du 7 avril 2022.

Le compte rendu du dernier conseil a été approuvé à l'unanimité.

Délibération concernant les statuts SDEG approuvé à l'unanimité.

Travaux de la BEZE débuteront quand l'accord nous sera attribué.

Projet MIRAN :

1. Accord à l'unanimité,
2. Accord pour réunion Mairie-propriétaire pour achat du terrain concernant le prochain parking.

Diagnostic énergétique ; un deuxième diagnostic a été fait. Sommes en attente des résultats pour devis et demande de subvention.

Mme le Maire a fait un compte-rendu de la réunion **Adressage** qui a eu lieu à VIC FEZENSAC, le 12 août 2022.

Une commission adressage a été établie. Sont concernés : Olivia, Gilles, Charles, Jérôme, Mathias, Jean-Pierre, Jean-Claude.

Corvée communale prévue le 8 octobre 2022.

Présentation par Mme le Maire des futurs gros travaux voie communale n° 1.

Tarifs Salle des Fêtes : Soit augmentation à définir, ou tarification de la consommation d'électricité durant la période de location.

Questions diverses :

Suite à la réclamation de M. MARTIN concernant le chemin communal qu'il emprunte pour aller chez lui en partie à ROZES et à BEZOLLES, nous sommes en attente de se voir avec M. le maire de BEZOLLES pour effectuer les travaux éventuels de remise en état.

Concernant le prêt gratuit des tables, chaises et tréteaux, une fiche de prêt va être établie.

Les emprunteurs devront s'acquitter d'une caution de 50.00 € à l'enlèvement et devront ramener l'ensemble dans les 8 jours maximum.

Jean-Pierre et Jean-Claude géreront ces demandes de prêt.

Fin de séance : 22H00.